

Utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les Chutes de Hauteur - ECS1.4V

Durée

1 jour (7 heures)
Exposés : 3h / Pratique : 4h

Public et Prérequis

Public : Toute personne ayant à utiliser les équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur

Prérequis : Aptitude médicale aux travaux en hauteur. Pas de restriction au port de charges. Compréhension de la langue française nécessaire à l'exercice de la fonction

Objectif

- ▶ Connaître les différents EPI contre les chutes de hauteur
- ▶ Utiliser ces EPI dans le respect de la réglementation, des normes et des consignes des fabricants
- ▶ Etre informé des techniques d'évacuation

Méthode pédagogique

Les informations technologiques sur les différents matériels et équipements sont accompagnées de séquences pratiques d'utilisation de ceux-ci, dans le respect des consignes de sécurité

Contenu

- ▶ Règles et principes fondamentaux du travail en hauteur
- ▶ Règles particulières relatives à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur
- ▶ Descriptions des différents EPI contre les chutes de hauteur
 - Harnais d'antichute
 - Ceinture de maintien au travail
 - Longes, câbles, cordages
 - Connecteurs
 - Absorbateurs d'énergie
 - Antichutes mobiles
 - Support d'assurage flexible
- ▶ Règles d'utilisation de chaque équipement
- ▶ Applications pratiques sur le matériel utilisé dans l'entreprise
- ▶ Entretien du matériel
- ▶ Obligations relatives aux vérifications
- ▶ Information sur les techniques d'évacuation : matériel nécessaire, procédure

Evaluation des acquis

La connaissance des techniques et des matériels d'EPI à mettre en œuvre est vérifiée par un contrôle continu, et des épreuves de fin de stage.

Une Attestation de Formation Professionnelle est délivrée aux stagiaires ayant satisfait aux épreuves.

Particularités

- ▶ une structure adaptée aux applications pratiques est mise à disposition par l'entreprise, elle est indispensable à la partie pratique du contrôle.
- ▶ 6 participants maximum